

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MONTESSORI DIEPPE INC.	Numéro de permis 2016119	Date d'inspection Le 20 juin 2019	
Nom de l'établissement APRES-CLASSE MONTESSORI DIEPPE AFTER SCHOOL		Numéro de téléphone (506) 854-8484	
Adresse 733 chemin Chartersville Dieppe NB E1A 1K7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Discussion au sujet de la future rénovation.  
La mentor en assurance de la qualité a envoyé la demande de changement, l'étude de plan pour le prévôt des incendies et santé cette semaine. La mentor en assurance de la qualité demande que les plans soient envoyé aussitôt que possible afin d'avoir le moins possible de délais.  
La mentor en assurance de la qualité et l'agent provincial-prévention des incendies et la responsable de l'établissement se sont rencontrés afin de s'assurer que tout sera conforme.  
Il y a eu une discussion au sujet des plans avec le propriétaire afin de s'assurer que le processus de demande de permis pour la rénovation et le permis temporaire en bas fonctionne correctement.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 juin 2019

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Greg Keough

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 juin 2019

\_\_\_\_\_  
Date